Écrit par FNO
Mardi, 31 Mai 2016 19:38 - Mis à jour Mardi, 31 Mai 2016 19:42

La réunion du 3 juin portant sur l'attractivité des postes de rééducateurs de la Fonction Publique Hospitalière, et donc des orthophonistes, vient d'être tout simplement annulée par le ministère de la Santé !

Cette décision a été prise au prétexte que le décret sur la prime est finalisé.

Rappelons-le, cette prime concerne uniquement les nouveaux titulaires. En sont exclus tous les professionnels encore en poste et les nouveaux qui ne seraient que contractuels, et ce, uniquement dans des zones dites fragilisées.

Aux dires du ministère et de lui seul, la réunion du 3 juin, n'aurait donc plus lieu d'être.

Alors que la journée de mobilisation des orthophonistes s'organisait, le même ministère a tenté de faire chanter les représentants des professionnels et des étudiants en promettant d'annoncer des grilles (sans préciser leur niveau) en échange de l'annulation de la manifestation.

C'est donc bien que le ministère a dès maintenant un projet de grilles à présenter ! Et la négociation avec les organisations salariales peut donc commencer dès le 3 juin, sans les repousser au 24 juin dans le but de les faire passer en toute discrétion pendant l'été !

Nous n'acceptons pas de telles manœuvres faites avant tout aux dépens des patients mais aussi des étudiants.

Nous exigeons que la réunion prévue ait lieu avec comme ordre du jour les grilles salariales comme tout le monde le demande depuis des mois !

Nous appelons plus que jamais les orthophonistes salariés et libéraux ainsi que tous les étudiants à maintenir et à renforcer leur mobilisation, donc à faire grève et à se rassembler.

Devant le ministère de la Santé le vendredi 3 juin à 11h00 Pour que de nouvelles grilles salariales soient examinées, seule mesure attractive pertinente !